

COMPTE RENDUDu Conseil MunicipalDu jeudi 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi vingt-neuf juin à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de son Maire Monsieur COSTE Bernard.

Présent(e)s : FABRE Marie Josée, BERLAGUET Christian, COMBETTES Alain, CORNET Jean-Pierre, PAYSAN Christophe, RODHAIN Axel, VERSOS Albert.

Pouvoir : Dante Mireille à FABRE Marie Josée

Absent : ADMANT René

Date de la convocation : le 22 juin 2023

Secrétaire de séance : CORNET Jean-Pierre

ORDRE DU JOUR1. **Embauche des Jobs d'été**

Pour remplacer l'agent Municipal pendant ses vacances d'été, un appel à candidatures a été mentionné sur le panneau lumineux d'informations. Deux jeunes de la commune ont postulé et sont retenus pour cette vacation. Il s'agit de Yanis Flambard et de Baptiste Coste. Un contrat de travail d'une durée de 35h/semaine pour la période du 1 au 31 août leur sera signé.

2. **Organisation du 14 juillet**

Comme chaque année, à 18h30, un apéritif sera offert à la population. L'animation sera assurée par DJ « KRYSALID » pour la somme de 480€
Des sandwichs saucisse ou merguez + verre de vin seront disponibles en soirée au prix de 3,00€
Le feu d'artifice sera tiré à la nuit tombée depuis la cour de l'école (Sauf en cas d'interdiction Préfectorale)

3. **Cérémonie Médaille du Travail de Jean-Jacques Godia**

Une cérémonie de remise de médaille du travail sera organisée en l'honneur de Jean-Jacques Godia, ancien agent Communal et secrétaire de Mairie pour la période de 1982 à 2017.
Une prime de 400€ lui a été accordée à cette occasion. Date non encore retenue.

4. **Délibération portant modification des horaires d'extinction de l'éclairage public**

Monsieur le Maire indique que l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h aurait permis une économie d'environ 700€ pour 7 mois. En période estivale où les journées sont plus longues et les activités festives plus nombreuses il serait judicieux de modifier la plage horaire d'extinction.
Le Conseil approuve la modification, à savoir extinction de 1h au lever du jour.

5. **Sécurité école**

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de remplacer 11 groupes d'éclairage de sécurité, ce qui implique un coût de 1598€ HT

6. **Questions diverses**

- Des bornes d'éclairage solaire sont à l'étude pour maintenir la visibilité du nouveau parking
- Concert de musique vocale « Le Quintet Impromptu » Le 15 juillet à 18 h en l'église de Camplong
- Lecture musicale par la compagnie Pinok. Le 18 juillet à 18h au Puits Durand lecture du roman de John Steinbeck « Les Raisins de la Colère » Organisé par la Mairie, Seniors-Jeunesse et Loisirs et Grand Orb.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
Bernard COSTE

